

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3594 - Lundi 09 Mars 2020 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS

Azali appelle la population à la « vigilance »



L'APPEL DE NDZUANI

* **une Convergence** pour la restauration de la République et de l'État de Droit en Union des Comores,
* **une adhésion** aux principes et engagements présentés et

* **la signature** de cette plateforme représentant toutes les sensibilités et les esprits libres et démocratiques, pour l'avènement d'un État Fédéral, impartial, équitable

LIRE PAGE 4 ET 5

SOCIÉTÉ

Sitty Mohamed Mchangama :

"Que les femmes aillent vers le numérique"

Sitty Mohamed Mchangama.



La journée du 8 mars est celle dédiée aux droits de la femme. À cette occasion, nombreuses ont été ces femmes qui de part et d'autres ont appelé à plus de droits et d'égalité. Sitty Mohamed Mchangama, patronne de l'agence Gama-Consulting nous parle dans un entretien de ces femmes qui s'investissent dans le numérique qui, selon elle sera la base du monde de demain.

Depuis son retour au pays il y a de cela une année, Sitty Mohamed Mchangama se donne cœur et âme au côté des femmes de différentes générations pour leur intégration dans le milieu entrepreneurial. Membre de l'équipe qui a organisé le Global Startup Women à la fin de l'année 2019, cette jeune mère est l'une des militantes qui estiment que « les femmes comoriennes ne doivent pas se renfermer ». Depuis son retour, elle ne fait qu'encourager, former, conseiller, accompagner « les bonnes initiatives » avec comme seul objectif « faciliter l'intégration de la femme ».

« Je pense qu'il est important de

développer les compétences fondamentales de la femme. Faire en sorte que ces dernières soient formées parce qu'il y a un réel manque d'expertise surtout dans le savoir-faire mais aussi dans le savoir-être et surtout qu'on va vers un monde qui sera numérisé », explique celle qui déploie son temps dans les formations. Au côté de l'EfoiCom, de la Girls In Tech et de l'association 10000 codeurs, Sitty Mohamed Mchangama entend former des jeunes femmes et des femmes dans le codage en plus de trouver un moyen pour les insérer dans la vie active.

« Notre idée est de faire en sorte que les femmes aillent vers le numérique car je pense que c'est le monde de demain et les entreprises vont embaucher des gens qui vont être connectés et qui vont maîtriser les compétences transversales », poursuit-il. Pour ce qui est de l'intégration de ces femmes, notre interlocutrice admet que ces dernières ont des capacités mais qui ne sont pas utilisées. « On a la chance d'être dans un pays matrimonial où la femme a une place importante. Elle est respectée, elle est entendue et donc je pense qu'elle doit prendre la

place dans tout ce qui est informatique et numérique car ça va lui permettre de travailler de chez soi », montre-t-elle en affirmant que « la femme de demain est une femme qui va être instruite et qui va avoir une réelle compétence dans le numérique, qui va pouvoir prendre la parole en cas de besoin mais aussi travailler humblement de chez elle ou de son petit bureau ».

Ouvrir la femme au monde, lui sortir du carcan qui fait qu'elle reste la femme de, la mère de ou la fille de. Cette ouverture, celle qui ne fait qu'accompagner des porteurs de projets reconnaît que de nos jours il y a un grand intérêt de la part d'une grande majorité des femmes comoriennes. « Ne soyons pas renfermées, il faut vraiment qu'on puisse faire des actions, être ouvertes et apprendre. Prendre en compte le marché du travail », lance Sitty Mohamed Mchangama en s'adressant à toutes les femmes comoriennes.

A.O. Yazid



Avis de Recrutement d'un Juriste

La Banque pour l'Industrie et le Commerce des Comores (BIC-COMORES) est une banque leader et un acteur bancaire de premier plan aux Comores. Elle offre aux particuliers, professionnels et entreprises toute la gamme des services bancaires et financiers.

Elle s'appuie sur la force du Groupe BNP Paribas et sur ses savoir-faire pour assurer le meilleur service au client et l'accompagner dans la durée.

Nous rejoindre, c'est partager notre volonté d'aller de l'avant.

La Banque recherche un Juriste qui sera d'une part directement rattaché à l'Administrateur - Directeur Général de la BIC-COMORES et d'autre part au Responsable Juridique Afrique Subsaharienne de BNP Paribas basé en France (Paris).

Description des missions / tâches :

- Le Juriste est responsable de la gestion des risques juridiques dans tous leurs aspects au sein de la BIC-COMORES.
- Le Juriste est chargé d'interpréter les lois et les règlements applicables aux activités de la BIC-COMORES, de fournir des orientations et des conseils juridiques d'une manière qui respecte les normes les plus exigeantes d'excellence et d'intégrité.

Ces missions sont réalisées à travers dif-

férentes activités, notamment :

- **Conseil juridique :**
 - o Conseiller la Direction Générale, les métiers et autres fonctions sur les impacts juridiques et réglementaires des activités (activités pour compte propre, activités commerciales) et des choix stratégiques de la BIC-COMORES;
 - o Rédiger la documentation juridique afférentes aux transactions commerciales ;
 - o Conseiller la Direction du Recouvrement ainsi que les équipes en charge du traitement des successions et des saisies/ATD ;
 - o Participer aux divers comités et autres instances (exemple : COMEX, Comité Risques, Comités d'approbation des nouveaux produits ou des transactions...);
 - o Interagir régulièrement avec les métiers et autres fonctions notamment dans le cadre de réunions ou de formations ;
 - o Interagir régulièrement avec le Responsable Juridique Afrique Subsaharienne de BNP Paribas dans le cadre du traitement des sujets qui concernent la BIC-COMORES ;
 - o Assurer la gestion et/ou le suivi de tout sujet lié à la vie sociale de la BIC-COMORES.
- **Veille réglementaire et juridique :**
 - o Assurer une veille juridique et réglementaire au regard tant du droit communautaire (OHADA, CIMA...) que du droit local en vigueur au Comores;

- o Assurer la mise en conformité des procédures avec les évolutions réglementaires ;
- o Participer et contribuer aux réunions ou associations de place ou professionnelles.

- **Gestion et contrôle des risques juridiques :**

- o Piloter le dispositif d'évaluation / de contrôle des risques juridiques de la BIC-COMORES, tel que défini par le Legal du Groupe BNP Paribas, et s'assurer de la mise en œuvre des mesures correctives ;
- o Veiller à la mise en œuvre des politiques et procédures juridiques du Groupe BNP Paribas par la BIC-COMORES ;
- o Gestion des litiges et contentieux (dossiers en défense) ;
- o Définir les legal panels, à savoir la sélection des prestataires juridiques externes (cabinets d'avocats, huissiers, notaires...) et assurer le suivi des relations avec ces derniers;
- o Promouvoir l'utilisation des outils collaboratifs afin de permettre une mutualisation des moyens et un meilleur partage des connaissances juridiques.

PROFIL RECHERCHE

Formation académique et niveau d'étude : Une solide formation en droit (master 2) est un pré-requis indispensable.

Années d'expérience : 5 années minimum.

Compétences techniques / métier souhaitées : Connaissances juridiques approfondies

en droit des affaires et en droit bancaire (droit local et droit régional) ; Appétence pour la maîtrise des outils collaboratifs et de partage d'informations.

Compétences comportementales souhaitées : Rigueur dans l'analyse et le traitement des thématiques juridiques ; Capacité à communiquer – à l'oral et par écrit ; Sens des responsabilités ; Sens de l'organisation ; Capacité d'initiative et 'Approche solution' : aptitude à la résolution des questions juridiques en conscience des risques ; Appétence pour le digital ; Aptitude au travail en équipe, en collaboratif et en mode projet ; Autonomie.

Autres qualités requises : Approche multiculturelle ; Capacité d'adaptation.

Les dossiers de candidatures incluant le CV, la lettre de motivation et les copies certifiées des diplômes sont à déposer ou à adresser au siège de la BIC – Comores, Place de France, BP 175, Moroni, Union des Comores.

Date limite de soumission des candidatures : **le vendredi 20 mars 2020.**

Seules les candidatures retenues au terme de la première phase de sélection seront notifiées pour les entretiens.

CORONAVIRUS

Azali appelle la population à la « vigilance »

C'est la première fois qu'il s'exprime publiquement sur cette crise sanitaire qui a mis à genoux le monde, y compris les grandes puissances. Le chef de l'État Azali Assoumani s'est exprimé sur le coronavirus depuis Beit-Salam, vendredi passé. S'il a annoncé l'intensification des mesures déjà en vigueur, il demande surtout à la population d'être vigilante, meilleur moyen pour prévenir l'épidémie.

Après le conseil des ministres exceptionnel l'avant-dernière semaine, l'adresse à la nation la semaine dernière. A Beit-Salam, le chef de l'État a convié le corps diplomatique accrédité à Moroni. Dans son allocution, le président a dit souhaiter cette rencontre avec l'ensemble des ambassa-

deurs, des représentants des pays frères et amis et de tous les partenaires au développement, « pour qu'ensemble nous puissions faire le point et nous concerter sur les mesures prises et celles qui restent à prendre face à l'apparition et à la propagation du Coronavirus dans le monde ».

Pour les jours et semaines qui viennent, le chef de l'État annonce que les autorités politiques, administratives et sanitaires vont intensifier les mesures déjà en vigueur, notamment : la sensibilisation de la population ; la surveillance dans nos ports et aéroports ; la mise en place des sites d'isolement et de quarantaine ; les capacités de diagnostics des cas éventuels. Rappelons qu'un centre d'isolement de huit chambres préfabriquées est en cours de construction à quelques encablures de l'aéroport de Hahaya, sans compter l'enveloppe octroyé

par la COI par la construction d'un autre site qui devrait avoir une capacité beaucoup plus importante.

Aucun cas n'est encore enregistré dans les îles. Mais cela ne veut pas dire que les Comores sont épargnées pour autant. D'où le cri d'orfraie du chef de l'État à l'endroit de la population qui doit être vigilante : « Face à cette situation d'urgence mondiale, nous devons toutes et tous en tant que citoyennes et citoyens, rester très vigilants dans nos communautés et dans nos foyers. Prêtons attention et conformons-nous aux recommandations

des professionnels en charge de la gestion de cette épidémie, respectons encore plus les règles d'hygiène et adoptons les bons réflexes en cas de symptômes », recommande le président, pendant que sa ministre de la santé appelle la diaspora à limiter les déplacements, et les citoyens à se laver régulièrement les mains et éviter les contacts. A entendre les autorités, les festivités de mariages pourraient être interdites provisoirement.

Andjouza Abouheir

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME :

Farouta hausse le ton face aux « criminels » qui violent des mineures

On lui avait demandé d'en faire le sujet principal de cette journée internationale de la femme. Ce vœu de ces femmes militantes n'a pas été exaucé, hélas. En revanche la gouverneure de Ngazidja n'en fait pas peu de cas puisque à l'occasion du colloque dédiée à cette journée, au foyer des femmes de Moroni, elle s'est confiée aux journalistes, tapant du poing sur la table, pour prendre à partie les auteurs d'agression sexuelle, ces « criminels » contre qui elle demande à la justice « le pire des châtements ».



Sitti Farouata gouverneure de Ngazidja au colloque sur la femme.

A l'occasion de la journée internationale de la femme le 8 mars, le gouvernorat de Ngazidja a tenu un colloque à cet effet au foyer des femmes de Moroni, vendredi 7 mars. Au menu, AVC, dépigmentation, violence, bien-être, femme dans le numérique. Une ribambelle de thèmes qui ont permis d'exposer en large l'évolution de la femme comorienne de l'indépendance à nos jours. Le rendez-vous avait réuni plusieurs jeunes

femmes entrepreneurs et cadres.

Selon Faiza Soule Ibrahim, une des déléguées, ces thématiques portent sur la continuité d'un combat sans limite et s'inscrivent dans la problématique de l'éducation en vue

du bien être socio-économique de la femme mais aussi pour la prise en charge sanitaire de la prévention de toutes formes de violence.

Dans son intervention, la représentante résidente du Pnud, Fenella

Frost a montré que cet engagement est une lueur d'espoir pour le succès, pour le combat dans le cadre de la promotion de l'équité et de l'égalité des genres. Et c'est ce dynamisme que toute femme devrait avoir

comme emprunte. Selon cette chef d'agence des nations unies, l'égalité des sexes prônée par l'ONU n'est pas seulement un slogan mais une réalité que le Pnud confirme en appuyant les efforts du gouvernement, des ONG et du secteur privé en matière de promotion de l'égalité des sexes est de l'autonomisation des femmes.

Le colloque était l'occasion rêvée pour faire la sensibilisation contre les violences faites aux femmes et aux enfants. Interrogée par la presse, la gouverneure de Ngazidja, marraine de l'évènement, n'y est pas allée avec le dos de la cuillère concernant les prédateurs sexuels. « Ces criminels méritent le pire des châtements. L'enfant doit être protégé à tout prix » appelle de tous ses vœux Sitti Farouata Mhoudine, interpellée à plusieurs reprises par des femmes militantes qui souhaitent qu'elle place ce sujet de viol sur mineure au centre de la journée.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Au souvenir des femmes d'Ikoni

L'association Ngo'Shawa en partenariat avec l'association Comores Peace Act d'Ikoni organise une activité visant à redonner à la femme comorienne la volonté de se battre pour défendre ses droits à l'occasion de la journée mondiale des droits de la femme, le 8 mars. Escalader le mont Djabal est l'activité prévue pour donner de la couleur à la journée. Le choix des lieux n'est pas fortuit. Ikoni est cette ville dont les femmes ont pris leur courage à deux mains pour faire face à l'invasion malgache. Une vaillance que Ngo'Shawa et Peace Act veulent impulser à la femme.

Pour rattacher la population à son histoire, l'association Ngo'Shawa multiplie ses activités du développement durable et de valorisation des patrimoines. Le 8 mars dernier, ladite association a rassemblé une poignée de femmes comoriennes pour escalader le mont Djabal d'Ikoni. Cette initiative consistait à célébrer la journée mon-

diale des droits de la femme avec comme slogan « je peux le faire ».

La présidente de l'association Ngo'Shawa, Djabhna Saïd Ibrahim montre que cette activité était nécessaire pour rendre vivante la femme comorienne. « Le principe de cette action est d'éviter à la femme de s'autocensurer. Elle doit se dire être capable de se battre pour avoir ses

droits. Telle est la volonté que l'association veut donner à la femme comorienne à travers la montée du mont Djabal », s'enthousiasme cette militante, avant d'ajouter que « cette volonté de défendre à ses risques et périls ses droits, doit exister encore chez la femme comorienne de nos jours ».

En marge de l'évènement, des échanges ont eu lieu au sommet de la montagne, entre les participants et des connaisseurs de l'histoire de la razzia Malgache du 19ème siècle. « Nous avons eu la compagnie de l'Armée nationale de développement concernant le transport et l'appui de la direction de la sécurité civile en cas d'accident. Et l'association Comores Peace Act d'Ikoni

servira de guide pour cette escalade », démontre Abdallah Hamadi, responsable du pôle développement durable et valorisation des patrimoines dans l'association.

De son côté, le président (de Comores Peace Act) a profité de l'occasion pour montrer les principales interventions de son association. « Notre association intervient surtout dans le cadre de la paix, mais nous avons l'honneur de servir ou de travailler avec Ngo'shawa en vue de bien détailler l'histoire avec des présentations claires de l'histoire », souligne Housni Youssouf.

Kamal Gamal

La Gazette des Comores

Directeur général

Saïd Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Saïd Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Mariama Hassane

Photographe / Site Web

Mohamed Saïd Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

L'APPEL DE NDZUANI

Le COLLECTIF DES NOTABLES DE NGAZIDJA (CNN), Son Excellence le Dr Hamidou KARIHILA, Le Mouvement du 17 Février (M17), le Mouvement Ndzuanien En Marche (NEM), le Mouvement pour la République, l'Ouverture et l'Unité de l'Archipel (MOUROUA), le Parti Comorien pour la Démocratie et le Progrès (PCDP-DJAMNAZI) et le mouvement SHABABI MKOMBOZI DAWULA YA HAKI constatent avec effarement la destruction totale des institutions comoriennes, l'hégémonie d'AZALI qui, depuis le 23 février 2020, détient en ses seules mains, la totalité des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires, associés à une confiscation des pouvoirs traditionnels et religieux.

Le CNN, son Excellence le Dr Hamidou KARIHILA, Le M17, le NEM, le MOUROUA, le PCDP-DJAMNAZI et le mouvement SHABABI MKOMBOZI DAWULA YA HAKI constatent la volonté manifeste d'Azali de consolider sa dictature népotique qui a émergé sournoisement en usant et abusant de la démocratie et de ses règles, pour supprimer ou suspendre successivement la Commission de lutte anti-corruption, l'autorité de régulation des marchés publics, de mettre au ban le Journal Officiel, de transférer illégalement les compétences de la Cour Constitutionnelle à la Cour Suprême, et d'organiser un simulacre d'assises nationales non inclusives.

Face aux élections référendaires boycottées, par une majorité de la population comorienne et suite à des élections présidentielles et gouvernementales décrédibilisées par la communauté nationale et discréditées par les rapports et observations post-électorales de la Communauté Internationale, les dernières élections législatives et municipales boycottées, ont confirmé ces violences faites au droit et ces abus infligés au système démocratique.

Les mouvements et personnalités signataires :

- constatent la rupture inquiétante des équilibres institutionnels, constitutionnels et politiques par la dictature d'Azali
- considèrent que la situation économique délictueuse entraîne une cherté de la vie et un appauvrissement croissant des Comoriens,
- constatent, avec gravité, le danger d'une dislocation de l'Union des Comores, ainsi que le risque de repli insulaire qui se manifeste par une haine des îles-sœurs entre elles ; situation génératrice d'un esprit de revanche et de vengeance, contraire à l'esprit du vivre-ensemble,

L'heure est au renouvellement de notre pacte national par notre engagement à rechercher, les voies et moyens de renforcer et de consolider le modèle institutionnel et constitutionnel. Et ce, en respectant le principe de la Tournante comme acquis démocratique, et en exigeant un renforcement des institutions nationales au détriment des pouvoirs hégémoniques et omnipotents du Président de la République.

Le CNN, son Excellence le Dr Hamidou KARIHILA, Le M17, le NEM, le MOUROUA, le PCDP-DJAMNAZI et le mouvement SHABABI MKOMBOZI DAWULA YA HAKI se sont réunis dans l'île de Ndzuanien pour:

- solennellement marquer un tournant dans la résilience des Comoriens,
- défendre l'État de droit et les principes consacrés par les Accords de Fomboni du 17 février 2001,
- annoncer la signature de la Plateforme de la Convergence des Mouvements pour la République et l'État de Droit des Comores ci-dessous rédigées.

Ils appellent solennellement l'ensemble:

- des mouvements et partis politiques réunis sur le territoire de l'Union des Comores et à l'extérieur de l'Archipel,
- des acteurs non-étatiques comoriens et internationaux,

- des forces sociales, économiques et culturelles,
- des Ulémas et des Personnalités religieuses et traditionnelles,
- des organisations de la jeunesse et du développement du genre,
- des organismes et entreprises de Presse – audiovisuelle (presse écrite et internet,)
- Et l'ensemble des citoyennes et citoyens épris de liberté et de justice à :
 - * **une Convergence pour** la restauration de la République et de l'État de Droit en Union des Comores,
 - * **une adhésion** aux principes et engagements présentés et
 - * **la signature** de cette plateforme représentant toutes les sensibilités et les esprits libres et démocratiques, pour l'avènement d'un État Fédéral, impartial, équitable

CONVERGENCE DES MOUVEMENTS POUR LA RÉPUBLIQUE ET L'ÉTAT DE DROIT EN UNION DES COMORES (COMRED)

1. L'Union des Comores renouvelée, c'est maintenant !

a. Les Mouvements, Partis politiques, et Personnalités comoriennes, signataires de la présente Plateforme, s'engagent à œuvrer ensemble, dans une Convergence des Mouvements pour La République et l'État de Droit en Union des Comores (COMRED), pour offrir à la Nation, à travers une modernisation institutionnelle, une alternative unitaire, démocratique et républicaine, face à la dictature personnelle et familiale du Colonel Azali.

b. Le Colonel Azali a parachevé le 23 Février 2020, son œuvre destructrice de la nation comorienne, en réalisant le dernier acte de son putsch constitutionnel (fausses élections législatives et communales) par la mise sous contrôle total des institutions de la République. Cette dictature est caractérisée, entre autres, par :

- La confiscation et la concentration de tous les pouvoirs par et autour d'un seul homme ;
- Le piétinement des libertés individuelles et collectives, en particulier le bafouement violent et systématique de la liberté d'expression ;
- Les arrestations arbitraires et les emprisonnements extrajudiciaires quasi-quotidiens ;
- Les crimes non élucidés de civils, de militaires, d'opposants politiques, sans le moindre début d'enquête crédible ;
- La gestion opaque et clanique des entreprises et des finances publiques.

c. Ainsi, après 45 ans d'indépendance et d'exercice approximatif de sa souveraineté internationale, la nation comorienne vit une période cruciale de son Histoire : Dans sa diversité, le peuple comorien a toujours su trouver les moyens de résistance aux différentes formes de dictature, notamment celle du régime des mercenaires. Ce combat multiforme a forgé au cours du temps l'attachement du peuple à l'unité de l'Archipel, à l'État de droit, et à la démocratie pluraliste.

d. La résistance actuelle à la dictature consolide et prolonge l'unité des forces vives du pays à l'intérieur comme à l'extérieur et met en évidence la volonté commune de notre peuple d'œuvrer au retour de la démocratie pluraliste, à l'édification institutionnelle d'un État, de forme fédérale, républicain, démocratique et de justice sociale.

LIRE ÉGALEMENT PAGE SUIVANTE

2. Le Respect de l'Unité de l'Archipel dans sa diversité, la garantie de l'égalité, de l'autonomie, et de la complémentarité des îles, C'est maintenant !

a. Les Femmes et les Hommes engagés dans la Convergence des Forces Républicaines des Comores, croient fortement en l'unité de l'Archipel des Comores dans la diversité des îles qui le composent.

b. Chaque fois, que le respect de l'Unité de l'Archipel et de la diversité de ses îles ont été rompus, le peuple et la nation comorienne en ont souffert et en ont payé le prix fort.

c. La Convergence des Mouvements pour La République et l'État de Droit s'engage à œuvrer dès maintenant :

- à un retour à l'ordre constitutionnel, pour sortir le pays du chaos dans lequel il est plongé depuis le mois de juillet 2018 ;

- à consulter le peuple comorien sur les réformes à apporter à la Constitution de 2001, sans affecter le principe de la Tournante et de l'autonomie des îles

- à consolider les acquis de l'Accord de 2001 de Fomboni et à offrir les garanties nécessaires au respect de **l'Unité du pays, de l'Égalité, de l'Autonomie**, et de la **Complémentarité des îles** : l'exercice du pouvoir se fera dans le cadre de la **Tournante à mandat unique**.

3. La Stabilité de l'État, le développement économique et social de la nation, c'est maintenant !

a. L'État et le Peuple comorien ont subi, au cours de ces 45 ans de vie post-indépendance, des périodes de remise en cause récurrentes de l'État de droit et de la démocratie par les régimes qui se sont succédé, des déviations dangereuses, voire des changements brutaux de la Constitution,

b. aboutissant à des remises en cause répétitives de l'intégrité du pays, de son développement économique et social et de sa souveraineté.

c. La Convergence des Mouvements pour La République et l'État de Droit s'engage à mettre en place immédiatement une **Nouvelle Politique Économique Solidaire (NPES)** fondée sur l'unicité du territoire et du marché de l'offre, une forte amélioration de la connectivité des îles, garante d'une continuité territoriale, la capitalisation des atouts de chaque île, élevée en territoire économique, la mise en place des stratégies de convergences territoriales cohérentes et une meilleure gestion des infrastructures économiques et sociales disponibles dans chaque île.

Les entreprises publiques et les sociétés d'État seront soustraites de l'autorité discrétionnaire de l'exécutif, notamment, celle du Président de la République. Elles seront transformées en société mixte, avec une ouverture à l'actionariat populaire et soumises totalement aux règles de gestion privée avec des Conseils d'Administration forts, capables de promouvoir des politiques faisant de ces noyaux durs de l'économie comorienne, des acteurs contribuant à la structuration et à la modernisation des infrastructures économiques :

Energie, Eau, Télécommunications, Ports, Aéroports, Approvisionnement du pays en produits de première nécessité favorables à l'amélioration progressive de notre balance commerciale.

d. La réussite de la NPES passe par une gouvernance responsable, respectant à la fois les dispositions de déconcentration des institutions de l'État et les politiques de décentralisation. L'implication et la responsabilisation effectives et totales des îles dans la gouvernance de l'Etat, offrent la garantie du respect de la stabilité politique et sociale ainsi que les outils nécessaires aux populations des îles, pour un meilleur suivi de la gestion du pays.

e. La NPES aura pour finalité, une amélioration de la vie quotidienne de la population comorienne, notamment les couches les plus démunies et les plus vulnérables. Des mesures administratives fermes seront pri-

ses et des réformes économiques entreprises, pour faciliter et améliorer l'accès aux produits de première nécessité.

Une réorientation des dépenses publiques sera opérée pour donner la priorité aux secteurs sociaux, notamment, la sécurité des citoyens, l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau potable, à l'électricité et à la réfection des routes ;

f. Le système de gouvernance s'appuiera sur l'État de droit, le respect de l'équilibre et de la séparation effective des pouvoirs, et sur une administration efficace fondée sur le mérite. Le Pouvoir Judiciaire sera protégé contre toute ingérence du pouvoir exécutif, et le corps judiciaire exercera ses missions en toute indépendance. Le statut du juge comme celui du Procureur, garants du respect du droit, seront garantis par la Loi et protégés dans l'exercice de leur fonction. La lutte contre la corruption et la protection des biens et du patrimoine public seront totalement protégés à travers de nouveaux mécanismes et des institutions indépendantes.

4. Le respect de la parole donnée, des règles de droit et des procédures démocratiques, c'est maintenant !

a. Les Mouvements, Partis et Personnalités Politiques engagés dans la Convergence des Mouvements pour La République et l'État de Droit, prennent solennellement l'engagement de :

- Respecter toutes les sensibilités politiques représentées ;
- Rechercher le consensus dans toutes les matières à débat et de privilégier à tout moment, la médiation et la réconciliation, pour le règlement de tout différend éventuel;
- Garantir un système de transition efficace, permettant au pays de s'affranchir, dans les plus brefs délais, des contraintes et handicaps introduits par Azali et son système, et de mettre en place les outils indispensables et pertinents pour aller vers des élections transparentes et démocratiques.
- Offrir, durant une période de trois mois à partir de la date de signature de la présente plateforme, la possibilité, de toute personne morale ou physique, de sa seule ou immuable liberté individuelle, d'être solennellement reconnue en tant qu'initiateur et membre-fondateur de la présente **Plateforme COMRED**.

Ont adhéré à la présente Plateforme de Convergence, les Mouvements, Partis, les organisations de la société civile, les Personnalités publiques et Politiques ci-après, qui apposent ci-dessous leurs signatures ou celles de leurs représentants :

Fait aux Comores le 6 Mars 2020

Pour le COLLECTIF DES NOTABLES DE NGAZIDJA		Dr Hamidou KARIHILA
		
Ibrahim CHEHA MROVILI		
Pour le M17	Pour le MOUROUA	Pour le NEM
		
Mahibaca BACO	Hassane MGOMRI	Abdallah ABDEREMANE
Pour le PCDP-DIAMNAZI	Pour SHABABI MKOMBOZI DAWULA YA HAKI	
		
Kamariddine ABDU	Abdallah ABDU HASSANE Alias AGWA	

COURSE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DE LA FEMME

Venues en masse, les « Lycéennes » ont enflammé l'événement

La fusion gouvernorat et association Femme en Mouvement pour organiser la 8e édition de la course de la Femme a connu un succès encourageant. Le samedi 7 mars, le pourcentage escompté, environ 700 participantes a été atteint. L'innovation du jour, de plus hautes personnalités politiques du pays, le président de l'Union, la 1ère dame et la 1ère magistrate de l'île de Ngazidja, ont enthousiasmé l'événement : départ, place de l'Indépendance et arrivée, au stade Maluzini.

L'événement rentre dans le cadre de la commémoration de la journée internationale de la Femme. Le samedi 7 mars dernier, environ 800 personnes, participantes, accompagnatrices, officiels et bénévoles ont animé l'événement. Le plus jeune accompagnateur est âgé de 7 mois, et le plus âgé soufflera sa 83e bougie en novembre prochain. Ce climat en symbiose est à l'origine de la réussite du regroupement féminin.

L'essence de la journée, plus conviviale que concurrentielle, a poussé les Lycéennes à vider les classes pour assurer une présence massive et enflammant. Le président de l'Union et son épouse, la gouverneure de Ngazidja ont galva-

nisé le public. Avant le départ, le bambin Alkader Mamoune (6 ans) justifie sa présence : « Je suis ici pour soutenir les efforts de ma maîtresse, Mm Véragère. En classe, elle est pleine d'ardeur. Je pense que même à la course aussi, elle sera courageuse. Je ne connais pas les autres participantes, mais je les encourage aussi. Le sport, c'est bon pour la santé »

La participation très remarquable de la communauté éducative a poussé les organisatrices à repartir le groupe exceptionnellement en trois catégories de 16 à 40 ans, plus de 40 ans et Lycéennes. Le slogan « ensemble luttons contre la violence conjugale » retenu pour cette 8e édition est judicieux, expressif et reflète la psychose qui hante la société ces derniers temps, due à la brutalité que subissent les femmes, et les fréquents viols, perpétrés aux mineurs. Le quota ciblé a été atteint. Environ 700 athlètes ont partagé la fête.

Hadidja Assoumani, une sportive de Bordeaux exprime une euphorie pédagogique, ou presque : « C'est intéressant. C'est bon pour la femme de se mettre devant aussi en sport. Je n'ai pas pu participer. C'est difficile par rapport à mon état de santé actuel. Je conseille aux femmes absentes aujourd'hui d'être



Les jeunes lycéennes en masse à la course.

assidues en 2021. Le sport, c'est la santé, et aussi la fraternité ».

Des concurrentes, enseignantes américaines « comorionisées » saluent l'initiative. Stefanie Woods, Alicia Lurd et Kenzi Bjerken quali-

fient la journée de grande ambiance de ferveur. « Nous sommes très contentes. Nous pratiquons le sport pour le maintien de la santé. Cet ambiance regroupement du genre est bien. On fait de nouvelles connais-

sances et on s'exprime physiquement ». Rendez-vous est fixé en 2021. L'ambiance sera-t-elle dominicale ou en journée scolaire ?

Bm Gondet

HABARI ZA UDUNGA

Sans une gestion réelle des déchets, point de développement durable !

Investies dans le cadre de la décentralisation d'une mission d'organisation de la filière gestion des déchets urbains depuis l'amont (pré collecte) jusque l'aval (traitement/valorisation), les collectivités locales des pays en développement comme aux Comores, peinent souvent à instaurer une gestion durable et complète de ce service. Pour expliquer leurs difficultés, le manque de moyens financiers ainsi que le manque de compétences techniques des collectivités sont les arguments le plus souvent avancés... Et si le problème à la base était surtout une absence de volonté politique affirmée ?

Alors que les déchets continuent de s'amonceler un peu partout dans la capitale, la classe politique a les yeux rivés sur le jeu de cache-cache des nouveaux conseillers. Une preuve de plus de l'indifférence qui a toujours caractérisé ce secteur de la part de ceux qui disent œuvrer pour l'intérêt public. Or, il est reconnu par les professionnels que le secteur des ordures ménagères a également besoin d'une volonté politique forte au niveau national.

En effet, seule la volonté politique d'un gouvernement national est en mesure de poser un cadre de référence notamment les objectifs et la stratégie nationale pour la gestion des ordures ménagères qui permet ensuite de mobiliser les financements nécessaires pour la mise en place de filières de gestion des ordures ménagères.

Chez nous, des dizaines d'études ont été diligentées et des multiples rapports ont été rédigés. Et des initiatives ont été lancées mais ont toujours été stoppées en chemin faute de cette mauvaise volonté politique dont tout le monde parle tant. Il faut bien l'avouer ce n'est que dans l'urgence que les autorités font toujours semblant de découvrir l'ampleur du problème.

Il revient donc aux praticiens et experts du secteur de devenir également militants et vulgarisateurs à destination des politiques. Être capables de devenir des acteurs de plaidoyer pour convaincre les décideurs politiques que les financements qu'ils consentiront à mobiliser pour les ordures ménagères sont des investissements à forte rentabi-

lité sociale, sanitaire, environnementale et économique.

Il est à craindre par exemple que la nouvelle équipe qui aura à gérer la capitale se laissera engluer dans des questions de quotas et de ce fait ne saura pas définir des vraies priorités pour aider les citoyens à mieux vivre dans la cité. Comme toujours, les vieux démons de la division et de la surenchère seront de mise pour éviter de voir plus loin que le bout de leur nez.

Aujourd'hui plus qu'hier, la question des décharges est un problème qui doit être pris au sérieux par l'ensemble des acteurs concernés. Et cette fois, encore, les regards se tournent vers l'État pour lui demander de jouer un rôle plus actif qu'il ne l'a fait auparavant. Il est admis par tous, que si les choses restent en l'état, nous courons le risque d'une catastrophe sanitaire. Même si dans les îles de la lune, nous avons la fâcheuse tendance à tout remettre sur le compte de la fatalité même ce qui nous tombe sur la tête par notre propre faute.

Mmagaza

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127